

Définition Embrasure : (n.f.) Dans la muraille d'une fortification, ouverture généralement ébrasée vers l'extérieur servant à l'usage du canon.

Formé sur le verbe embraser (mettre le feu). Tout comme ébrasement, son étymologie reste obscure. Le suffixe -ure introduit le résultat d'une action. Il apparaît en français au XVI^e siècle, et est ainsi défini par Félibien (Des principes de l'architecture) en 1676 : « Embrasure pour tirer le canon. C'est ce qu'on nomme aussi canonnières ».

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site www.normannia.fr ; avec son aimable autorisation.

